



Projet : Travaux de construction d'un nouveau pavillon d'accueil au Bois de l'Équerre

Date: 12 juin 2025

Nombre de pages incluant celle-ci : 17 pages (8 1/2"x 11") et 5 pages (24"x 36")

Les entrepreneurs concernés doivent tenir compte du présent addenda (changements et/ou précisions) dans leur soumission et doivent l'indiquer par écrit dans leur soumission.

ARCHITECTURE

Modifications au devis :

Légende :

Éléments en bleu soulignés sont ajoutés

~~Éléments en rouge barrés sont retirés~~

Le texte en noir dans les extraits et le texte n'apparaissant pas à la demande de changement demeure inchangé

1. **Devis – section 04 05 10 – Maçonnerie :**

À l'article 2.4 – *Armatures et ancrages*, remplacer le point 2.4.1.1 par le texte ci-dessous.

- .1 Substrat de colombage de bois : Attaches de type homologué pour charges sismiques, en acier inoxydable (niveau de protection 3, norme CSA A370), fixées par vis structurales de diamètre $\geq 6,1$ mm, longueur adaptée pour un enfoncement minimal de 38 mm dans les colombages.
Espacement des attaches à valider par ingénieur conformément à la norme CSA S304 et A370. Si support gravitaire requis, utiliser cornière d'acier appuyée sur la lisse (support par écrasement) ou boulonnée, selon les principes de calcul et la gestion des mouvements différentiels.

À l'article 2.6 – *Accessoires*, remplacer le point 2.6.6.1 par le texte ci-dessous.

- .1 Membrane autocollante :
 - .1 Sopraseal Stick 1100T de Soprema;
 - .2 Blueskin SA de Henry;
 - .3 AquaBarrier TWF de IKO;
 - .4 Ou équivalent approuvé.

2. **Devis – section 06 20 10 – Menuiserie de finition :**

Remplacer la section émise par le document ci-joint (12 pages).

3. **Devis – section 07 46 13 – Revêtement extérieur mural aluminium :**

À l'article 2.3.5 – *Attaches thermiques*, ajouter les produits de référence suivants :

Produits de référence :

- .1 Attache ACS de Soprema;
- .2 Attache 3S Clips de R-Wisesolution;
- .3 Attache Cascadia Clip de Cascadia;
- .4 Ou équivalent approuvé.

4. **Devis – section 07 46 23 – Revêtement extérieur bois :**

À l'article 2.5.4 – *Attaches thermiques*, ajouter les produits de référence suivants :

Produits de référence :

- .1 Attache ACS de Soprema;
- .2 Attache 3S Clips de R-Wisesolution;
- .3 Attache Cascadia Clip de Cascadia;
- .4 Ou équivalent approuvé.



5. Devis – section 08 71 10 – Quincaillerie :

Pour le groupe 024 de la porte P-06, remplacer la description du seuil donnée par la description ci-dessous.

1 Seuil AB2 x ABBT x AB33 x ABBT x AB33 x ABBT x AB6 x L.R. Unique

Pour le groupe 025 de la porte P-07, remplacer la description du seuil donnée par la description ci-dessous.

1 Seuil AB2 x ABBT x AB33 x ABBT x AB33 x ABBT x AB6 x L.R. Unique

6. Devis – section 09 22 30 – Suspension pour plafond de gypse :

À l'article 2.1 – *Système de suspension*, retirer le quatrième point.

7. Devis – section 09 51 13 – Système acoustique des plafonds :

À l'article 2.1 – *Système de tuile acoustique standard*, ajouter le produit de référence ci-dessous.

EZ Stab Classic Environnementale 15/16 de Certaineed

8. Devis – section 09 67 00 – Revêtement époxydique :

À l'article 2.1 – *Revêtement époxydique*, remplacer les produits de référence par le texte ci-dessous.

.5 Produits de référence :

- .1 Mapefloor I 302 SL et l'apprêt Primer SN de MAPEI;
- .2 Sikafloor 261 de Sika;
- .3 Resuflor 3579 ou MPE de Sherwin-Williams;
- .4 Ou équivalent approuvé.

À l'article 2.2 – *Produits de nivellement*, remplacer les produits de référence pour une dalle de béton par le texte ci-dessous.

.4 Produits de référence :

- .1 ECO Prime Grip de Mapei;
- .2 SikaLevel-03 Primer Plus de Sika;
- .3 Resuprime 3579 de Sherwin-Williams;
- .4 Ou équivalent approuvé.

À l'article 2.2 – *Produits de nivellement*, remplacer les produits de référence pour la sous-couche autolissante par le texte ci-dessous.

.5 Produits de référence :

- .1 Novoplan 2 Plus de Mapei;
- .2 Sikafloor Level-25 de Sika;
- .3 Cemlack SL de Sherwin-Williams;
- .4 Ou équivalent approuvé.

À l'article 2.2 – *Produits de nivellement*, remplacer les produits de référence pour les murs de bloc de béton par le texte ci-dessous.

.3 Produits de référence :

- .1 Planitop 330 Fast de Mapei;
- .2 Sika MonoTop-623 F de Sika;
- .3 Cemlack MTR de Sherwin-Williams;
- .4 Ou équivalent approuvé.

9. Devis – section 10 14 00 – Signalétique intérieure :

Remplacer l'article 2.2 – *Plan d'évacuation*, par le texte ci-dessous.

.1 Porte-affiche pour les affichages d'évacuation :

- .1 Cadre profilé en aluminium de 25 mm (1 po) avec protection en plastique mat.
- Cadre à bords à pression;



- [.2 Dimension : 11" x 17";](#)
- [.3 Couleur : noir;](#)
- [.4 Fixation murale](#)
- [.5 Les bordures externes s'ouvrent en pivotant.](#)

Remplacer l'article 2.3 – *Rail d'accrochage*, par le texte ci-dessous.

- [.1 Rail d'accrochage mural en surface :](#)
 - [.1 Longueur : \(x2\) 3500mm et 1200mm.](#)
 - [.2 Aluminium extrudé fini anodisé argent.](#)
 - [.3 Cimaie murale supportant un poids de 20 lb/pi \(30 kg/m\)](#)
 - [.4 Dimensions : ± 25 mm x 10 mm](#)
 - [.5 Accessoires :](#)
 - [.1 Dix \(10\) câble pivot : Câble acier inoxydable 1,8 mm, fil nylon transparent 2,0 mm. Les deux types de câble d'acier sont faits de brins d'acier tissés 7 par 7 pour leur incroyable solidité. Supportant un poids de 45 lb.](#)
 - [.2 Quinze \(15\) Crochet : Crochet pouvant être ajouté à un câble déjà mis en tension.](#)
 - [.3 Dix \(10\) stabilisateur pour cadre : Accessoire dissimulé au dos du bas du cadre sert à équilibrer l'espace entre les coins inférieurs du cadre et le mur, soit d'une distance d'environ 1 po de la surface du mur.](#)

Modifications aux dessins :

10. Dessins – A-005 :

Le texte des notes 7 à 12 est remplacé par "TÊTE DE CLOISON PARTICULIÈRE. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES CLOISONS ONT DE LA LAINE DE ROCHE DANS L'OSSATURE EN BOIS."

11. Dessins – A-303 :

Au détail 1/A-303, modification du type de solin et ajout d'une membrane intramurale de renfort.

12. Dessins – A-304 :

Au détail 1/A-304, modification des types de solin.

Au détail 2/A-304, précision concernant le solin et la membrane intramurale.

13. Dessins – A-401 :

Ajout de notes générales concernant la plaque striée aux seuils.

Aux détails 4/A-401 et 5/A-401, précision de l'emplacement des cadres de porte en acier.

Au détail 6/A-401, précision du type de solin.

14. Dessins – A-403 :

Au détail 3/A-403, ajout d'un solin en acier sur le linteau.

15. Dessins – A-751 :

Aux détails 2, 3, 4 et 5, ajout de la note générale suivante : « LA PLAQUE STRIÉE DOIT FAIRE TOUTE LA LONGUEUR DE LA DÉPRESSION DU MUR DE FONDATION ».



Demandes d'équivalence :

1. Attaches thermiques (Q1)

Demande d'équivalence :

Les attaches thermiques 3S Clips™ de la compagnie R-Wisesolution.

Demande d'équivalence acceptée :

Les attaches thermiques proposées sont acceptées en équivalence pour les attaches thermiques spécifiées aux sections 07 46 13 – Revêtement extérieur mural aluminium et 07 46 23 – Revêtement extérieur bois.

2. Revêtement de bois intérieur en contreplaqué (Q20)

Demande d'équivalence :

Remplacer le revêtement intérieur des murs et/ou plafonds en lattes de bois de pin par un revêtement de contreplaqué avec un placage de merisier.

Demande d'équivalence refusée :

Étant donné que le parement de bois intérieur doit s'harmoniser avec la couleur et la texture du revêtement extérieur, l'équivalence est refusée. Les panneaux en contreplaqué seront trop lisses pour correspondre à la texture recherchée.

Questions/réponses :

1. Question (Q21 et Q30 à Q35) :

- a. Couleur du mortier : Pourriez-vous nous indiquer la couleur de mortier souhaitée pour la pose de la brique.
- b. Type de fini pour la brique Adelaïde: smooth ou matt
- c. Type d'ancrage : Aucun détail n'est mentionné concernant le type d'ancrage à utiliser, notamment lorsque ceux-ci doivent être fixés dans du bois. Pourriez-vous préciser les ancrages requis dans ces cas?
- d. Type de solin : À certains endroits, il est question de solins en acier et à d'autres en aluminium, posé sur des linteaux en acier. Pourriez-vous confirmer le type de solins souhaités? (Voir dessins 1/A-303 et 2/A-304)
- e. Membrane autocollante : Aucune mention n'est faite d'une membrane autocollante entre les éléments sur les linteaux d'acier. Trois détails de plan nous laissent incertains : 1/A-303, 2/A-304 et 3/A-403. Doit-on prévoir une membrane autocollante? Si oui, est-ce sur l'ensemble des linteaux d'acier ou uniquement au-dessus de la persienne?
- f. Isolation des cloisons : Si nous comprenons bien, il n'y aurait pas de laine de roche dans les cloisons en blocs (voir page A-005, notes particulières 10, 11 et 12). Pouvez-vous confirmer?

Réponse :

- a. Mortier : Telle que la couleur de la brique.
- b. Fini : Matt
- c. Ancrage : Voir dans le présent addenda la modification apportée à ce sujet dans la section de devis 04 50 10.
- d. Solin : Voir dans le présent addenda les modifications apportées à ce sujet dans les dessins.
- e. Membrane : Voir dans le présent addenda les modifications apportées à ce sujet dans les dessins.
- f. Isolation : Voir dans le présent addenda les modifications apportées à ce sujet dans les dessins.



2. Question (Q25) :

Est-ce que le bois B01 et B02 doit être huilé ou teint par l'entrepreneur peintre ou ceux-ci sont faits en usine.

Réponse :

Se référer à la section de devis 07 46 23 – *Revêtement extérieur bois* aux articles 2.1.6. et 2.2.6. La teinture doit être faite en usine.

3. Question (Q28) :

Pour faire une soumission, j'ai besoin d'un tableau des portes avec le groupe de quincaillerie identifier à chaque porte. Le nombre de porte ne coïncide pas avec la liste de quincaillerie.

Réponse :

Le tableau des portes et cadres comprend 38 portes dont les groupes de quincaillerie sont identifiés au devis (section 08 71 10 – *Quincaillerie*) et deux (2) portes de garage (1014A et 1015A) qui n'ont pas de groupe de quincaillerie à la section 08 71 10 – *Quincaillerie*.

Pour ces deux (2) portes de garage, les précisions sont données à la section 08 36 13 – *Porte de garage en métal*.

En raison de cette clarification, nous n'ajouterons pas les groupes de quincaillerie au tableau des portes et cadres.

4. Question (Q29) :

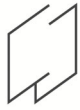
Concernant les casiers en PEHD, je vois 7 casiers no 112. Dans le vestiaire visiteur, je ne suis pas certain que ce soit des casiers car pas d'inscription no 112. Le nombre de casiers PEHD total est-ce 7 ?

Réponse :

Les sept casiers dans le corridor près des axes B et 4 sont en PEHD. Les composantes du vestiaire visiteurs (local 1006) sont en ébénisterie. C'est pour cette raison qu'ils n'ont pas la mention 112 (casier en PEHD).



Addenda préparé par Caroline Rouleau, architecte



1 GÉNÉRALITÉS

1.1 PORTÉE DES TRAVAUX

- .1 L'Entrepreneur fournira les matériaux, les accessoires, les outils, l'équipement et la main-d'œuvre requis pour l'exécution des travaux de menuiserie de finition et d'ébénisterie, incluant de façon non limitative:
1. Comptoir d'accueil et de location;
 2. Banc intégré (espace visiteurs);
 3. Banc intégré (à l'extérieur du bâtiment);
 4. Tablettes des murs-rideaux;
 5. Vestiaires visiteurs et employés (tablette, banc, pôle, etc.);
 6. Cuisinette (café/traiteur et cuisine employés);
 7. Vanité toilettes;
 8. Rangement douche;
 9. Comptoir infirmerie;
 10. Papeterie (local de photocopie) et bibliothèque référence (livres de plantation);
 11. Comptoir de l'atelier (garage);
 12. Tous les accessoires, la quincaillerie, et toutes les pièces indiquées aux dessins et/ ou requis pour une exécution complète.
 13. Les plaquages de plastiques stratifiés et de bois teint et vernis.
 14. Les panneaux de bois teints ou avec plastique stratifié.
 15. Les tablettes des fenêtres et mur rideaux en bois.
 16. Tous les autres travaux indiqués aux dessins, que ce soit en plan seulement, ou en détails avec coupe et élévation.

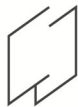
Important : Le sous-traitant ébéniste devra prendre **24 photos numériques** en couleur lors de la phase d'assemblage des meubles en atelier ou au chantier. Ces photos seront envoyées par internet à l'architecte pour le dossier de référence.

1.2 SECTIONS DE DEVIS CONNEXES

- .1 01 10 00 – Exigences générales
- .2 05 50 00 – Ouvrages métalliques
- .3 06 10 00 – Charpenterie

1.3 NORMES DE RÉFÉRENCE

- .1 ANSI/ASME 18.6.1 [1981 (R2012)], Wood Screws (Inch Series)
- .2 ANSI/BHMA A156.9-[2010], Cabinet Hardware
- .3 ANSI/BHMA A156.11-[2014], Cabinet Locks
- .4 ANSI/BHMA A156.16-[2013], Auxiliary Hardware
- .5 ANSI/BHMA A156.18-[2012], Materials and Finishes
- .6 ANSI/BHMA A156.20-[2006], Strap and Tee Hinges and Hasps
- .7 ANSI A208.1-[09], Particleboard
- .8 ANSI A208.2-[09], Medium Density Fibreboard (MDF) for Interior Applications.



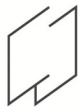
- .9 ANSI/HPVA HP-1-[10], Standard for Hardwood and Decorative Plywood
- .10 Normes de menuiserie architecturale (Normes de menuiserie architecturale de l'AWMAC AWMAC NMA) - [2014].
- .11 CSA O112-M Series [1977 (R2006)] Standards for Wood Adhesives.
- .12 CSA O121-[F08(C2013)], Contre-plaqué en sapin de Douglas.
- .13 CSA O141-[F05 (C2014)], Bois débité de résineux.
- .14 CSA O151-[F14], Contre-plaqué en bois de résineux canadiens.
- .15 CSA O153-[FM1980 (C2014)], Contreplaqué en peuplier.
- .16 CAN/CSA-Z809-[F08(R2013)], Aménagement forestier durable.
- .17 ANSI/NEMA LD-3-[05], High-Pressure Decorative Laminates (stratifié décoratif haute pression).

1.4 CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

- .1 Exécuter les travaux de menuiserie et d'ébénisterie conformément aux normes de l'Architectural Woodwork Manufacturers Association of Canada, telles que contenues dans le document « Architectural Woodwork Quality Standards Illustrated, 8th ed. 2005 » ou une version plus récente.
- .2 Les ouvrages de ce fascicule doivent respecter la qualité « Custom Grade » pour les vanités et comptoirs, et la qualité « Premium Grade » pour les autres meubles, telles qu'établies par l'AWMAC dans le volume cité en référence (QSI).

1.5 DESSINS D'ATELIER

- .1 Soumettre les dessins d'atelier conformément aux prescriptions de la section 01 10 00 Exigences générales.
L'entrepreneur doit soumettre à l'architecte, pour examen, des dessins d'atelier et/ou échantillons de tout ce qui est incorporé au projet et qui est mentionné dans la présente section.
- .2 Les dessins doivent montrer les détails de construction et d'assemblage, des profils, des fixations et les autres détails connexes.
- .3 Les dessins doivent indiquer tous les matériaux, les finis, les épaisseurs et les pièces de quincaillerie.
- .4 Les dessins doivent indiquer l'emplacement de toutes les ouvertures requises dans le mobilier de rangement aux fins de raccordement des réseaux de service, les conditions d'installation types et particulières, tous les raccordements, les accessoires et les ancrages, ainsi que l'emplacement des dispositifs de fixation apparents.
- .5 Les dessins, faits par le sous-traitant lui-même, doivent montrer les détails de construction et d'assemblage, des profils, des fixations et les autres détails connexes. **Des photocopies des dessins de l'architecte ne seront pas acceptées comme dessins d'atelier. Les dessins DWG de l'architecte ne seront pas fournis.**
- .6 Les dessins d'atelier doivent indiquer l'emplacement de tous les joints de stratifié, surface solide, etc. Si des joints ne sont pas montrés, l'architecte jugera qu'il n'y en a pas et refusera les meubles qui en auraient une fois au chantier.



1.6 ÉCHANTILLONS DES PRODUITS

- .1 Soumettre, lorsque requis, les échantillons conformément aux prescriptions de la section 01 10 00 Exigences générales.
- .2 Sauf indication contraire, soumettre en deux exemplaires des échantillons mesurant 300 mm x 300 mm de chaque type de panneau de finition.

1.7 FICHES D'ENTRETIEN

- .1 Fournir les instructions nécessaires à l'entretien des ouvrages en plastique stratifié et les joindre aux manuels d'entretien conformément aux prescriptions de la section 01 10 00 Exigences générales.

1.8 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION DES OUVRAGES EN LAMINÉS

- .1 Protéger les ouvrages préfabriqués contre l'humidité et les dommages pendant et après leur livraison.
- .2 Couvrir les ouvrages dont les surfaces sont finies en stratifié avec un papier kraft fort ou les placer dans des cartons pour les expédier. Une fois mis en place, les recouvrir d'un dispositif de protection approuvé qui ne doit être enlevé qu'au moment de l'inspection définitive.
- .3 Entreposer les ouvrages préfabriqués dans des locaux ventilés et protégés contre l'humidité ou les variations extrêmes de température.
- .4 Ne pas entreposer ni installer les matériaux dans des endroits où l'humidité relative est inférieure à 25% ou supérieure à 60%, à une température de 22 °C.

1.9 GARANTIE

- .1 Le travail de plastique stratifié et d'ébénisterie devra porter une garantie de deux (2) ans contre tout gauchissement ou décollage.

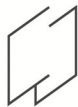
2 PRODUITS

2.1 GÉNÉRALITÉS

- .1 Les produits de bois seront certifiés FSC (Forest Stewardship Council).
- .2 Les adhésifs et produits d'étanchéité utilisés à l'intérieur du bâtiment, doivent avoir une teneur en composés organiques volatils (COV) inférieure aux limites actuelles de COV du règlement no 1168 du South Coast Air Quality Management District (SCAQMD) daté de juin 2005.
- .3 Teneur en COV maximale : 30 g/l.
- .4 Les adhésifs pour stratifiés ne doivent contenir aucune résine d'urée formaldéhyde ajouté.

2.2 BOIS DE DIMENSIONS

- .1 Bois: le bois de construction devra porter le cachet de classification d'un organisme agréé par le "Conseil d'Administration et de la Division des

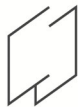


Normes Canadiennes sur le bois". Tout le bois sera redressé d'équerre et droit sur toutes ses faces.

- .1 Bois tendre pin blanc, sauf indication contraire, fini S4S (blanchi sur 4 côtés) conforme à la norme ACNOR 0141, humidité maximale 7% et conforme aux normes et règles suivantes :
 - .a Norme CAN/CSA O141.
 - .b Règles de classification pour le bois d'œuvre canadien (1987) publiées par la Commission nationale de classification des sciages (NLGA).
 - .c Règles de l'AWMAC : bois de catégorie supérieure, ayant le taux d'humidité prescrit.
 - .d Le bois possédant une cote de résistance établie mécaniquement est acceptable pour tous les travaux.
 - .e Le procédé de fabrication doit être conforme aux règles d'évaluation du cycle de vie (LCA) énoncées dans les normes LCA 14040/14041 de l'ISO.
- .2 Bois dur, conforme à la norme ACNOR O141, humidité maximale 7%.
- .3 Fourrures, cales d'espacement, bandes de clouage, fonds de clouage et d'ancrages et faux cadres, blocage périmétrique pour la fenestration :
 - .a Sauf indications contraires, utiliser des éléments en bois au fini S4S (blanchi sur quatre (4) côtés).
 - .b Élément en bois (de dimension indiquée aux plans) : essence épinette de l'Est, catégorie standard ou supérieure.
- .4 Contreplaqué de peuplier : conforme à la norme CSA O153, classification « construction ».
 - .a Épaisseur selon les indications aux dessins;
- .5 Panneaux de particules de bois agglomérées sous presse pour usage intérieur :
 - .a Conformes à la norme ANSI A208.1.
 - .b Épaisseur selon les indications aux dessins;
 - .c Densité de 39.6 lbs/pi³ minimum.
- .6 Panneaux de fibres de densité moyenne (MDF) : selon la norme ANSI A208.2,
 - .a Épaisseur selon les indications aux dessins;
 - .b Densité de 45 lbs/pi³ minimum.

2.3 MATIÈRE PLASTIQUE

- .1 Feuilles de compensation : de même épaisseur et même couleur que la feuille de surface. En suivant les recommandations du manufacturier de stratifié.
- .2 Feuille de dessous en plastique stratifié : fournie par le fabricant des feuilles de dessus de même couleur et de même épaisseur que la feuille de dessus mais d'au moins 0,5 mm d'épaisseur et poncée sur une face. En suivant les recommandations du manufacturier de stratifié.
- .3 Feuille de revêtement intérieur en plastique stratifié : fournie par le fabricant des feuilles de dessus, au moins 0,8 mm d'épaisseur, de



couleur blanche. En suivant les recommandations du manufacturier de stratifié.

- .4 Âme (sauf si autrement indiqué aux dessins) :
 - .1 En MDF
 - .2 En panneaux de particule :
 - .1 Caissons;
 - .2 Portes d'armoire (stratifiées).
 - .3 En contreplaqué de Grade A : conforme à la norme ACNOR 0115-M1982, bois massif sur 2 faces, 19 mm d'épaisseur.
 - .1 Comptoir;
 - .2 Coup de pied;
 - .3 Portes d'armoire (placage)
 - .4 Tablettes.
- .5 Adhésif pour plastique stratifié : colle contact conforme à la norme ONGC 71-GP-20M ou colle conforme aux recommandations du fabricant.
- .6 Enduit de scellement : colle ou enduit hydrofuge approuvé par le fabricant du stratifié.

2.4 FINIS DE MÉLAMINE ET DE STRATIFIÉ

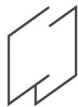
- .1 Voir aux dessins

2.5 DISPOSITIFS DE FIXATION

- .1 Fixations mécaniques: toutes fixations requises pour une exécution complète des ouvrages, inoxydables.
- .2 Sauf si un type particulier est prescrit, se conformer aux exigences de la partie 3 du Code du bâtiment 2015 ainsi qu'aux exigences suivantes :
- .3 Clous et agrafes : conformes à la norme ACNOR B111-1974.
- .4 Dispositifs de fixation de marque déposée : boulons à bascule, tampons expansibles avec tire-fond, douilles en plomb ou en fibres inorganiques avec vis, dispositifs à cartouche explosive, prévus à cette fin par le fabricant.
- .5 Vis à bois: conformes à la norme ACNOR B35.4-1972; en acier, à têtes plates, de dimensions appropriées à l'ouvrage.
- .6 Vis auto perceuses : conformes à la norme ACNOR B35.3-1972.
- .7 Clavettes : en bois ou métal.
- .8 Mastics de joint : Fascicule 07 92 10 - Produits d'étanchéité.

2.6 FABRICATION

- .1 Fabriquer toutes les composantes d'ébénisterie conformément aux normes de qualité supérieure de l'AWMAC.
- .2 Le procédé de fabrication doit être conforme aux règles d'évaluation du cycle de vie (LCA) énoncées dans les normes LCA 14040/14041 de l'ISO et la norme LCA Z760-94 de la CSA.
- .3 Noyer la tête des clous de finition et enfoncez les vis dans des trous fraisés; garnir les trous d'une pâte à reboucher naturelle, puis poncer jusqu'à l'obtention d'une surface lisse, prête à finir.
- .4 Poser en usine les ferrures des portes, rayons, tiroirs, etc. Sauf indication contraire, encastrez les crémaillères.

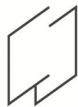


- .5 Assembler les différents éléments à l'aide de colle de menuisier et de vis et clous. Aucun clou, vis ou agrafe ne doit être visible ni à l'intérieur, ni à l'extérieur du mobilier. Suivre les dessins d'atelier approuvés.
- .6 Sauf indication contraire, les tablettes des armoires doivent être montées sur crémaillères réglables.
- .7 Pratiquer les ouvertures nécessaires pour les appareils de plomberie, les éléments rapportés, les accessoires, les boîtes de sortie électriques et les autres appareils.
- .8 Se conformer à l'annexe "A" de la norme CAN3-A172-M79 pour l'assemblage des plastiques stratifiés.
- .9 Les couleurs et les motifs des feuilles de stratifié destinées à être aboutées doivent être uniformes.
- .10 Le stratifié doit être collé au support conformément aux instructions du fabricant de l'adhésif. Il doit épouser parfaitement le support et y adhérer sur toute sa surface. Les feuilles utilisées doivent mesurer jusqu'à 3 000 mm de longueur et elles ne doivent pas comporter de joints à moins de 600 mm de l'ouverture prévue pour un évier.
- .11 S'assurer que les couleurs et les motifs des ouvrages contigus en plastique stratifié sont les mêmes sur toute la surface. Respecter les recommandations d'installation du fabricant.
- .12 Les chants apparents du support doivent être recouverts d'une bande de stratifié pour surfaces planes. Les rives apparentes doivent être chanfreinées uniformément à environ 20 degrés. Les rives du stratifié ne doivent pas être taillées à onglet.
- .13 Une feuille de compensation doit être posée sur la sous-face du support.
- .14 Lors de l'assemblage en usine des éléments à livrer au chantier, tenir compte des difficultés de manutention des ouvrages et de l'espace libre dans les ouvertures des bâtiments.

2.7 PIÈCES DE QUINCAILLERIE

ADD. A2

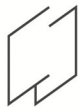
- ~~.1 Charnières automatique: dissimulées, fini nickel, modèle 107° #38B358BF22180 (fixé par vis), ou similaire selon l'application, de Blum ou équivalent approuvé.~~
- .1 Charnières automatiques et dissimulées de fini nickel. Angle d'ouverture de la charnière au minimum 107°. Mécanisme avec fermeture amortie. Interrupteur de désactivation pour les portes petites/légères. Sécurité en cas de surcharge. Charnière monobloc à montage frontal. Fixée par vis.
- ~~.2 Poignées :~~
 - ~~1. Poignée type 1 : « D » en surface, fini nickel modèle #BP10746195 de Richelieu ou équivalent approuvé.~~
 - ~~2. Poignées type 2 : fini noir, modèle #BP9898128990 de Richelieu ou équivalent approuvé.~~
- .2 Poignées :
 1. Poignée type 1 : « D » en surface, fini nickel ayant une apparence similaire à la photo ci-dessous. Largeur hors-tout ±160 mm.



2. Poignées type 2 : pour « rebord » de fini noir brossé ayant une apparence similaire à la photo ci-dessous. Largeur hors-tout ± 150 mm.



- .3 Taquets de tablettes et crémaillères : crémaillères réglables et encastrées avec taquets fermés, fini nickel.
- ~~.4 Glissières de tiroir : à monter des deux côtés du tiroir, avec roulettes à roulement à billes en acier permettant l'ouverture pleine extension horizontale.~~
- ~~1. Produit : pour usage robuste, de Acuride ou équivalent approuvé.~~
- .4 Glissières de tiroir : à monter des deux côtés du tiroir, avec roulettes à roulement à billes en acier permettant l'ouverture pleine extension horizontale. Pour usage robuste.
- .5 Serrures (came à moraillon)
- .1 Les caissons du café (local 1003)
- .2 Les caissons de l'accueil (local à 1021)
- .3 Pour montage à demi-mortaisé dans la paroi intérieure de la porte ou du tiroir, fini nickel.
- .4 Toutes les serrures du projet doivent s'ouvrir avec une seule et unique clé fournie en dix (10) exemplaires.
- ~~.6 Amortisseur de porte pneumatique : à cylindre, monté sur la charnière. Un pour chaque porte comportant deux charnières et deux pour chaque porte comportant trois charnières, modèle Blumotion de Blum ou équivalent approuvé.~~
- .6 Amortisseur de porte pneumatique : à cylindre, monté sur la charnière. Un pour chaque porte comportant deux charnières et deux pour chaque porte comportant trois charnières.
- ~~.7 Tringle pour support : Modèle 1703140 de Richelieu avec supports de bout 3550140 de Richelieu et supports intermédiaires 3661140 de Richelieu (fini chrome).~~
- .7 Tringle pour cintres :
- .1 Tringle ronde robuste en acier chromée de ± 35 mm de diamètre et dont l'acier est au moins de calibre 14 (2,4 mm).
- .2 Support à visser pour tringle en acier fini chromé. Assez robuste pour accueillir la tringle.
- .3 Support intermédiaire pour tringle en acier fini chromé. Assez robuste pour accueillir la tringle.
- .8 Crémaillère pour support de tablette : fini chrome.
- ~~.9 Tablette à clavier rétractable : modèle 500153100, couleur au choix de l'architecte, de Richelieu ou équivalent approuvé.~~



- .9 Tablette à clavier rétractable. Incluant les coulisses, un plateau amovible pour souris qui peut s'installer des 2 côtés de la tablette, rangement pour crayon. En acier et plastique de couleur noire. Dimension ± 17 po de profondeur, ± 22 po de largeur.
- ~~.10 Bac sur rail simple : Easy Cargo Recycling Center #8461450100 de Richelieu ou équivalent approuvé.~~
- ~~.11 Bac sur rail double : Easy Cargo Recycling Center #84614100 de Richelieu ou équivalent approuvé.~~
- ~~.12 Bac sur rail triple : Easy Cargo Recycling Center #8461464910 de Richelieu ou équivalent approuvé.~~
- ~~.13 Passe-déchets : #7557230170 de Richelieu ou équivalent approuvé.~~
- ~~.14 Support dissimulé en acier : fini blanc, modèle Kolossus #624114121230 de Richelieu ou équivalent approuvé.~~
- ~~.15 Support caché pour tablette murale : Richelieu 1621712G ou équivalent approuvé.~~
- .10 Centre de recyclage (bac sur rail) pour cabinet d'ébénisterie. Coulisses permettant la surcourse permettant l'accès total aux bacs (surextension). Coulisses de métal et bac en polymère gris. Système de coulisses avec amortisseur. Poignées de bacs ergonomiques pour une manipulation aisée.
 - .1 Bac sur rail simple : Capacité de 42 litres
 - .2 Bac sur rail double : Capacité de 76 litres
 - .3 Bac sur rail triple : Capacité de 95 litres
- .11 Passe-déchets rectangulaire, encastré sur comptoir, en acier inoxydable 304 résistant à la corrosion. Dimension de l'ouverture $\pm 265 \times 180$ mm.
- .12 Support dissimulé en « L » fait d'aluminium extrudé 6063-T3 de finition blanche (peinture cuite). Capacité de charge de ± 204 kg. Dimension de 305×305 mm.

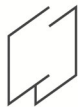


2.8 PANNEAU DE POLYMÈRE (SURFACE SOLIDE)

- .1 Panneau de polymère : Panneau composé de résine acrylique et de minéraux naturels pleine épaisseur d'une épaisseur de $\frac{1}{2}$ " ou autrement si indiqué aux dessins et/ou requis pour exécuter les profils indiqués aux dessins.

Conforme aux normes ANSI Z124.3 et ANSI Z124.6.

Choix de panneaux et finis : Indiqué aux dessins.



2.9 ÉVIER DE POLYMÈRE (SURFACE SOLIDE)

- ~~.1 Lavabo de vanité en polymère 16 3/4" largeur x 14 15/16" profondeur x 5" hauteur, couleur agencé à la surface solide du comptoir adjacent.~~
- ~~.2 Trep plein à l'arrière~~
- ~~.3 Monté en dessous du comptoir~~
- ~~.4 Lavabo de vanité 1513 de Everform couleur tel que le comptoir, ou équivalent approuvé~~
- .1 Lavabo de vanité en polymère 16 3/4" largeur x 14 15/16" profondeur x 5" hauteur, couleur telle que celle de la surface solide du comptoir adjacent.
- .2 Trep plein à l'arrière.
- .3 Monté en dessous du comptoir.

2.10 BOIS DES BANCS ET TABLETTES DE MURS-RIDEAUX

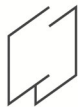
- .1 Bancs intérieurs et tablettes de murs-rideaux
 - .1 Érable massif de 31 mm d'épaisseur et largeur/profondeur selon les indications aux dessins.
 - .2 Finition tel que le bois du mobilier intégré.
- .2 Bancs extérieurs
 - .1 Cèdre blanc de L'Est sélect de 31 mm d'épaisseur et largeur/profondeur selon les indications aux dessins.
 - .2 Texture : Lisse
 - .3 Finitions : Semi-Transparent - Extérol
 - .4 Couleur : Bois vaporisé
 - .5 Structure de nœuds sains, à grains longitudinales, selon 204 (a) des règles de classification du NLGA.
 - .6 Taux d'humidité de 12% (±1%).
 - .7 Finition : Teinture en usine sur 6 faces séchées au four. Toutes les surfaces doivent être couvertes.

2.11 MATÉRIAUX À FAIBLE ÉMISSION

- .1 Le bois composite, produits d'agglomérés, incluant les matériaux d'âme ne doivent pas contenir d'additifs de résine urée-formol (urea-formaldehyde).
- .2 Les adhésifs utilisés pour la fabrication des produits laminés ne doivent pas contenir de résine urée-formol (urea-formaldehyde).

2.12 PROVENANCE DU BOIS

- .1 L'utilisation de bois provenant de forêt ayant une saine gestion est souhaitée par le propriétaire dans la mesure du possible.



2.13 CONSTRUCTION DES MEUBLES

- .1 Les caissons des meubles seront construits en panneau-particules de 5/8" d'épaisseur recouvert de plastique stratifié du côté apparent et d'une feuille de compensation à l'endos.
Les caissons non visibles seront finis mélamine de type « Uniboard », 5/8 de pouce d'épaisseur.
- .2 À moins d'indication contraire, les dessus de comptoirs seront finis de plastique stratifié pour toutes les surfaces apparentes ainsi que de feuille de compensation pour les autres faces.
À moins d'indication contraire, les coups de pied seront en contreplaqué recouvert de plastique stratifié du côté apparent et d'une feuille de compensation à l'endos.
- .3 À moins d'indication contraire, les âmes des portes doivent être en aggloméré ou en MDF 5/8" recouvert de stratifié des deux (2) côtés et sur les tranches.
- .4 Les tablettes seront en panneaux de particules de bois agglomérées de 5/8" fini mélamine dolomite, couleur tel que le reste du meuble.
- .5 Appliquer une couche d'apprêt sur les surfaces inférieures de tout ouvrage et sur toutes les tranches non recouvertes.
- .6 Répartir les joints de façon symétrique. Assembler les morceaux avec précision, avec serre-joints unis et serrés et des surfaces continues.
- .7 Découper le revêtement tel que requis pour recevoir les appareils et accessoires et pour marier le profil des surfaces adjacentes.
- .8 Poser en usine, les ferrures des portes, des tiroirs et les crémaillères.
- .9 Mettre en place, de niveau, bien d'aplomb, tous les éléments. Fournir des fixations robustes pour retenir les armoires montées aux murs et pour fixer les comptoirs au plancher.
- .10 Installer des tampons amortisseurs en caoutchouc pour chaque porte.

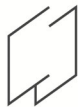
Voir la position des couleurs aux dessins.

2.14 CONTREPLAQUÉ BALTIQUE

- .1 Contreplaqué de merisier baltique 19 mm (contreplaqué multiplis) de grade BB/BB (2 côtés uniformes). Finition verni clair ou peint, selon indications aux dessins.

2.15 LATTES DE BOIS (LA1) ET (LA3)

- .1 Lattes de bois tel que la spécification B02 donnée à la section 07 46 23 Revêtement extérieur en bois.
 - .1 LA1 : Fixées sur des fourrures de bois;
 - .2 LA3 : Fixées sur une structure en colombage de bois.



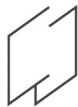
3 EXÉCUTION

3.1 EXAMEN DES LIEUX

- .1 Avant de débiter ses travaux, l'entrepreneur devra examiner les travaux des autres entrepreneurs ainsi que les services s'y rattachant et les conditions de chantier qui touchent aux travaux du présent fascicule.
- .2 Il lui incombera de relever toutes erreurs ou déficiences aux travaux existants qui pourraient nuire à la parfaite exécution de ses travaux et de les signaler immédiatement par écrit à l'Architecte. Aucun travail ne devra être entrepris avant que ces erreurs ou déficiences n'aient été corrigées. Le fait de débiter les travaux sera considéré comme l'acceptation des ouvrages existants et de l'état des lieux.

3.2 INSTALLATION

- .1 Sauf indication contraire, exécuter les travaux d'ébénisterie conformément aux normes de qualité applicables de l'Architectural Woodwork Manufacturers Association of Canada (AWMAC).
- .2 Installer les ouvrages de menuiserie préfinis avec précision, de niveau, d'aplomb, d'équerre et d'alignement, aux endroits indiqués sur les dessins et les ajuster étroitement contre les surfaces adjacentes.
- .3 Assembler, ancrer, fixer, attacher et contreventer les éléments de manière à leur assurer la solidité et la rigidité nécessaires au moyen de dispositifs de fixation galvanisés à chaud.
- .4 Au besoin, fraiser les trous de manière que les têtes des boulons ne fassent pas saillies.
- .5 Prévoir les jeux appropriés autour des articles fixes passant à travers les ouvrages en plastique stratifié afin de permettre un mouvement normal sans restriction.
- .6 Utiliser des boulons de serrage pour les joints des dessus de comptoirs.
- .7 Supporter les vanités murales au moyen de boulons posés directement dans les fonds d'ancrage prévus aux dessins d'atelier de la présente section.
- .8 Tous les moyens de fixation devront être dissimulés, ne laissant voir ni vis, ni boulons ou attaches apparentes.
- .9 Après l'installation, fixer et ajuster les pièces de quincaillerie.
- .10 Découper les ouvertures pour les garnitures, appareils, etc. Arrondir les coins intérieurs, chanfreiner les bords et sceller les surfaces exposées de l'âme.
- .11 Tracer et tailler les éléments aux contours appropriés aux murs adjacents afin qu'ils s'ajustent bien dans les recoins et autour des tuyaux, des colonnes, des appareils sanitaires et électriques, des prises de courant ou de tout autre objet saillant, traversant ou pénétrant.
- .12 À la jonction, entre les rebords des comptoirs en plastique solide et le matériau de finition du mur adjacent, appliquer un bourrelet mince du produit d'étanchéité.
- .13 Poser un papier de construction hydrofuge sur les éléments d'ossature en bois qui touchent à un ouvrage de maçonnerie ou contenant des liants hydrauliques.



- .14 Effectuer les percements appropriés pour l'installation des équipements de mécanique et d'électricité et autres accessoires conformément aux standards de l'industrie. La localisation exacte des équipements sera coordonnée sur les dessins d'atelier. Au préalable, coordonner le nombre de percements selon les indications des plans en ingénierie.
- .15 Appliquer un mince joint de scellant à la rencontre des dessus de comptoir et le mur adjacent ainsi que les tablettes des fenêtres et les surfaces adjacentes.
- .16 Fournir et installer les cornières, les supports et tout autre élément d'acier peints requis pour la réalisation des ouvrages la présente section.
- .17 Le cas échéant, la face bombée ou courbée des éléments reposant sur les points d'appui doit se trouver à la partie supérieure de l'ouvrage.
- .18 Installer les bâtis de façon à obtenir un nivellement adéquat suite au séchage.

3.3 NETTOYAGE

- .1 Une fois les travaux terminés, remplacer les surfaces abîmées ou éraflées.
- .2 Nettoyer les comptoirs, les surfaces extérieures des ouvrages de menuiserie et d'ébénisterie ou des parties adjacentes après l'installation.

3.4 PROTECTION DES OUVRAGES

- .1 Protéger les ouvrages de menuiserie et d'ébénisterie contre les dommages jusqu'à l'inspection finale.

FIN DE LA SECTION